

**Séance régulière du conseil d'établissement
de l'École secondaire Rive-Nord
tenue le 19 novembre 2025 à 19 h 00
à la médiathèque**

Présences :

Direction :	Parents :	Personnel :	Élèves :	Public :
Karine Pronovost François Huchette	Marie-Claude Gadbois Lina Maria Quiceno Nathalie Alexandre Marc Berger Patricia Pagé (subs)	Danny Chevarie Josée Dumoulin	Leah Al-Romhein Jiabao Zhou	Invitée : Pascale Gauthier

Absences :

Direction :	Parents :	Personnel :	Élèves :	Public :
Caroline Machabée Catherine Boulianne	Isabelle Couture Martine Vincent	Jo-Anne Fontaine Marie-Claude Doutre Nathalie Malo		

1. Ouverture de la séance, présences et quorum

*Madame Marie-Claude Gadbois souhaite la bienvenue à tous et débute la rencontre à 19 h 01.
Madame Pronovost précise qu'il y a quorum.*

2. Nomination d'une secrétaire

On propose Madame Michèle Fournier comme secrétaire. Madame Fournier accepte le mandat.

3. Parole au public

Madame Gadbois fait part des règles de régie interne en ce qui concerne le point « Parole au public ».

Madame Pascale Gauthier, coordonnatrice du Programme Intermédiaire (PEI) à l'école, se présente et fait part aux membres de la position des enseignants.es de l'école concernant les changements proposés par le Centre de services scolaire soit, l'abolition réussite assurée (74% et plus) dans les

matières suivantes : français et mathématique au bulletin final de la dernière année complétée. Elle explique clairement la position du personnel enseignant à savoir le maintien des exigences d'admission actuelles pour accéder au PEI secondaire.

4. Adoption de l'ordre du jour

Madame Gadbois poursuit en faisant la lecture de l'ordre du jour, lequel ayant été rendu disponible au préalable. Elle demande si quelqu'un a des points de discussion à ajouter à la section « Varia ». Aucun sujet n'est à ajouter. L'ordre du jour a été adopté avant le point de la « Parole au public ».

*Il est proposé par **Monsieur Marc Berger**, D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé.*

Résolution no CÉ 25-26/19

5. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 14 octobre 2025

La présidente demande s'il y a des corrections ou modifications à apporter au document, lequel ayant été rendu disponible au préalable. Aucune modification n'est à faire. Elle spécifie que l'adoption de ce document doit être proposée par un membre présent à la dernière rencontre du CÉ.

*Il est proposé par **Monsieur Marc Berger**, D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 14 octobre 2025 tel que déposé.*

Résolution n° CÉ 25-26/20

5.1. Suivis

Tournée des classes : Monsieur François Huchette informe les membres que la tournée a été faite en partie pour les élèves de la 3^e et la 4^e secondaire. La tournée devrait se terminer au cours de la semaine prochaine. Il fera un suivi à la prochaine rencontre du CÉ.

6. Consultation – Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements (OS-TR-01).

Madame Karine Pronovost explique les grandes lignes de cette politique et énumère les changements proposés par le Centre de services scolaires des Mille-Îles. L'un des objectifs de la nouvelle politique est de retirer ou de changer les critères de sélections pour les programmes pédagogiques particuliers.

Madame Gadbois demande à chacun des membres d'exprimer leurs opinions face aux changements demandés. La majorité des membres n'est pas favorable à cette nouvelle politique et souhaite conserver les critères de sélections tels qu'ils sont actuellement. De plus, on suggère d'implanter de nouvelles façons de faire afin de voir les champs d'intérêts des jeunes pour mieux les intégrer dans des programmes plus adaptés à leurs besoins, par exemple, des entrevues sur vidéo.

Notons que les représentants des élèves ont consulté leurs collègues tant au régulier qu'au PEI afin de bien représenter l'avis des élèves de l'école. Aussi, on souligne l'importance d'accompagner les plus forts, mais aussi celle d'offrir des options à ceux qui rencontrent des difficultés en français, en anglais et en mathématique, mais qui souhaitent s'investir dans un programme particulier.

L'assemblée se prononce par vote et complète la grille des réponses de la consultation (OS-01). Les réponses seront envoyées au CSSMI.

7. Consultation – Cadre d'organisation scolaire 2026-2026

Madame Pronovost fait un résumé du nouveau cadre d'organisation scolaire. Elle mentionne que la clientèle dans le secteur Est du CSSMI est en croissance. Elle termine en précisant que le document contient des annexes présentant les écoles par secteur, par vocation ainsi que par programmes régionaux.

Afin d'être conforme, un vote à main levée est demandé à savoir si les membres sont favorables au nouveau cadre proposé. Le décompte est de 8 votes en faveur et une abstention.

Il est proposé par Monsieur Marc Berger, D'APPROUVER le document « Cadre d'organisation scolaire pour l'année 2025-2026 ».

Résolution n° CÉ 25-26/21

8. Planification des contenus obligatoires

Monsieur Huchette présente le calendrier des ateliers offerts au courant de l'année. Il énumère les différents sujets des ateliers, les dates auxquelles ils se tiendront, le nom de la personne offrant l'atelier, la durée et seront donnés dans le cadre de quel cours. Il précise qu'un nouveau volet a été ajouté au contenu soit, « Développement des compétences personnelles et sociales » et qu'il est à élaborer le contenu avec les intervenants concernés.

Il est proposé par Monsieur Marc Berger, D'APPROUVER le document « Cadre d'organisation scolaire pour l'année 2025-2026 ».

Résolution n° CÉ 25-26/22

9. Code de vie – Nouveau règlement ministériel (vouvoiement, cellulaire)

Monsieur Huchette informe qu'un ajout sera fait au code de vie concernant le vouvoiement. Le libellé du ministère sera ajouté : « Le vouvoiement est de rigueur dans toutes les interactions avec les adultes. De plus, les adultes de l'école sont appelés par monsieur ou madame suivis de leur prénom ou de leur nom de famille. »

Il précise que nous sommes conformes avec le règlement concernant le cellulaire et qu'aucune modification n'est à apporter au code de vie de l'école.

Il est proposé par **Madame Josée Dumoulin**, D'APPROUVER l'ajout de ce règlement au code de vie de l'école.

Résolution n° CÉ 25-26/23

10. Activités et sorties éducatives

Monsieur Huchette énumère les activités et sorties déposées à ce jour.

Il est proposé par **Monsieur Danny Chevarie**, D'ADOPTER le calendrier des activités et sorties tel que déposé.

Résolution n° CÉ 25-26/24

11. Suivi du budget

11.1. Fonds spéciaux

Madame Pronovost informe les membres qu'il y a un surplus d'argent cumulé dans les fonds spéciaux. Elle énumère différents projets qui pourraient être réalisés avec cette somme. On propose de répartir ce solde pour différents projets. Madame Pronovost soumettra une liste des projets pouvant bénéficier de cet apport financier. Elle précise que nous avons jusqu'au 30 juin pour utiliser la somme cumulée dans les fonds spéciaux.

11.2. Budget de fonctionnement du CÉ

Il n'y a rien à soumettre.

11.3. Budget école

La direction est en attente du budget final émis par le CSSMI.

12. Information des membres

- **Présidente :** *Madame Gadbois réitère l'obligation des membres du CÉ à suivre la formation et rappelle le visionnement des capsules.*
- **Comité de parents :** *La rencontre s'est tenue le 14 novembre dernier. Une présentation a été faite concernant le fonctionnement du volet financement. Les membres ont discuté des projets-écoles. Ils se sont également prononcés sur la politique OS-01.*
- **Élèves :** *Les représentants font un bref résumé des activités d'Halloween. Ils confirment la tenue des journées couleurs et énumèrent les activités prévues pour Noël.*

- **Membres du personnel :** *Tout va bien et suit son cours malgré une grosse fin d'étape.*
- **Direction :** *On rappelle la fin d'étape et l'émission des bulletins. Les rencontres-parents se tiendront le 20 novembre. Le budget révisé devrait être prêt pour le mois de janvier prochain. Finalement on précise que les activités parascolaires fonctionnent à plein.*

13. Varia

Aucun sujet à discuter.

14. Levée de l'assemblée

La présidente, Madame Marie-Claude Gadbois, conclut que l'ordre du jour a été écoulé. Elle remercie tous les membres pour leur implication.

Il est proposé par Madame Nathalie Alexandre, DE LEVER la séance à 21 h 49.

Résolution n° CÉ 25-26/25

Marie-Claude Gadbois
Présidente

Karine Pronovost
Directrice

*p.p. Michèle Fournier,
Secrétaire à la direction*